



PRÉPOSÉ AUX POMPES, AQUEDUC ET ÉGOUTS

(Poste occasionnel – sur appel)



La Ville de Port-Cartier est située sur la Côte-Nord, en bordure du fleuve St-Laurent. Les défis y sont donc nombreux et intéressants ! La proximité des parcs naturels, des plages, du bord de l'eau et des montagnes en font un endroit idéal pour pratiquer les activités de plein air. L'accessibilité des infrastructures et des commodités offre aux citoyens une excellente qualité de vie. La Ville de Port-Cartier est reconnue pour son dynamisme : les activités sportives et culturelles sont omniprésentes et pour tous les goûts.

Les personnes intéressées devront soumettre un curriculum vitae, accompagné d'une copie de toutes les attestations d'études requises, à l'adresse suivante :

Service des ressources humaines
VILLE DE PORT-CARTIER
40, avenue Parent
Port-Cartier (Québec) G5B 2G5
emploi@villeport-cartier.com

LE POSTE

Sous l'autorité du contremaître au traitement des eaux, le titulaire aura la responsabilité d'assurer le fonctionnement des pompes, des transformateurs et des distributeurs de chlore, filtres et autres équipements utilisés dans le traitement de l'eau industrielle. Il devra exécuter des travaux comportant l'installation, la réparation et l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égouts pluvial et sanitaire.

LES QUALIFICATIONS

- Détenir un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent
- Posséder obligatoirement un permis de conduire de classe 3
- Posséder de l'expérience pertinente serait un atout
- Être en bonne forme physique
- Faire preuve de débrouillardise et d'autonomie

LA RÉMUNÉRATION

La rémunération et les conditions de travail sont celles prévues à la convention collective en vigueur pour le personnel syndiqué de la Ville de Port-Cartier. Le salaire horaire se situe entre 29,84\$ et 33,82 \$. Une gamme intéressante d'avantages sociaux est également offerte.